

**AIDE FINANCIÈRE. La MRC de Brome-Missisquoi dispose d'une enveloppe budgétaire de 270 000 \$ pour aider les personnes à revenus modestes à rénover leur propriété.**

**Le programme Réno-Région** est administré par la Société d'habitation du Québec et permet d'aider les propriétaires-occupants ayant un revenu familial peu élevé à corriger les défauts majeurs de leur résidence.

On fait ici référence à des travaux d'au moins 2 000 \$ ayant trait aux murs extérieurs, aux ouvertures, à la toiture, la structure, l'électricité et la plomberie

L'aide accordée peut atteindre 95 % du coût des travaux admissibles, sans toutefois dépasser 12 000 \$.

Les personnes intéressées ne doivent pas avoir bénéficié des avantages du programme RénoRégion (ou du programme RénoVillage) au cours des dix dernières années, ni du programme Réparation d'urgence au cours des cinq dernières années. Leur revenu maximal brut pour 2016 ne doit pas avoir dépassé 38 000 \$ (individu ou couple), 43 000 \$ (2-3 personnes sauf couple), 48 000 \$ (4-5 personnes) ou 65 000 \$ (6 personnes et plus).

Pour vérifier leur éligibilité au programme RénoRégion, les citoyens sont invités à contacter Johanne Alix, technicienne en bureautique à la MRC de Brome-Missisquoi, au 450-266-4900, poste 229.

«Une fois le budget de 270 000 \$ alloué aux propriétaires admissibles, aucune nouvelle demande ne pourra être traitée», prend soin de préciser Mme Alix.

Pour plus d'informations sur un de ces programmes, veuillez communiquer avec Johanne Alix au 450 266-4900, poste 229 ou visitez le site web :

[www.mrcbm.qc.ca/fr/admin\\_progrenovation.php](http://www.mrcbm.qc.ca/fr/admin_progrenovation.php)